

# La Garde-Freinet

infos Bulletin d'informations de la Mairie de La Garde-Freinet

n° 15  
Juin 2015



Photo: Eric Peutichet

- **Animations** - Bravade
- **Finances** - Le budget 2015
- **Travaux et voirie** - Travaux église de La Mourre

Page 7  
Page 3  
Page 4





## L'édito du maire

Comme vous avez pu le constater lors des dernières élections, des changements ont eu lieu au niveau politique : nous avons quitté le canton de Grimaud pour être rattachés au canton du Luc qui ne correspond pas du tout à notre territoire qui est la Communauté de Communes du golfe de Saint Tropez, ni à notre bassin de vie.

D'autre part avec les nouvelles élections municipales à La Croix Valmer, le nombre de délégués de chaque commune siégeant à la Communauté de Communes a été modifié et La Garde-Freinet ne se retrouve plus qu'avec un seul délégué.

Le budget 2015 vous est présenté dans les pages suivantes, face à la diminution chronique des dotations de l'État et du Conseil Général nous devons maîtriser quotidiennement les dépenses générales et rester très vigilants aux demandes de subventions des différentes associations du village.

Des travaux de mise en sécurité sur le site du Fort Freinet vont débuter cette année.

Une souscription est ouverte pour financer ces travaux en partenariat avec la fondation du Patrimoine qui permet aux donateurs de défiscaliser leurs dons : soit sur l'impôt sur le revenu soit sur l'impôt de solidarité sur la fortune.

Je vous souhaite une excellente lecture..

**Jean-Jacques COURCHET**

# Infos Mairie

**Mairie** : Tél. 04 94 55 21 00

**Site** : [www.lagardefreinet.fr](http://www.lagardefreinet.fr)

**Accueil** : Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00  
vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h00.

**Service Urbanisme** : mardi et jeudi matin de 9h00 à 11h30.

**Permanences du Maire** : Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 11h00 à 12h00.

**Actualités** : voir internet [www.lagardefreinet.fr](http://www.lagardefreinet.fr), cliquer sur **Actualités**

**Associations** : voir internet [www.lagardefreinet.fr](http://www.lagardefreinet.fr), cliquer sur **Associations**

**Animations** : voir internet [www.lagardefreinet.fr](http://www.lagardefreinet.fr), cliquer sur **Animations**

## > Piscine municipale

### Ouverture de la piscine municipale :

- Juin : mercredi, samedi et dimanche de 13h00 à 18h00
- Du 4 juillet au 30 août : tous les jours de 10h00 à 12h30 et 13h30 à 19h00  
Adultes : 3 € ou 27 € le carnet de 10  
Enfants : 1,50 € ou 12 € le carnet de 10  
Transat : demi-journée 1,50 €



## > En bref

- Le parking de la Place de la Mairie deviendra zone bleue prochainement.
- Un nouveau camion est livré pour les Services techniques de la Mairie
- Bureau de la Police Municipale ; les travaux vont commencer au mois de Juin.
- Les études pour la mise aux normes de l'accessibilité à la Mairie sont en cours. Les travaux commenceront en fin d'année.

## REMERCIEMENTS

*Merci aux bénévoles qui participent toute l'année à la réussite des différentes animations du village.*

La Garde-Freinet  
infos

Mairie de La Garde-Freinet - Place de l'Hôtel de Ville  
83680 LA GARDE-FREINET - Tél. 04 94 55 21 00  
Site Web : [www.lagardefreinet.fr](http://www.lagardefreinet.fr)

**Jean-Jacques COURCHET** - Maire  
Courriel : [mairie@lagardefreinet.fr](mailto:mairie@lagardefreinet.fr)

Directeur de la publication :  
**Jean-Jacques COURCHET**

Crédits photos :

**Dominique Thomas, Eric Paufichet, Gérard Simonet de Laborie**

Conception : **Studio CARGO** - 06 09 53 19 38

Impression : **MARIM Imprimerie** - 04 98 00 13 00



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

Dépôt légal en cours  
Tirage : 1300 exemplaires

# Finances

## LE BUDGET 2015

Cette année encore, comme nous vous l'avons promis, nous n'augmenterons pas la part communale de nos impôts locaux incluse dans la taxe d'habitation et la taxe foncière. Pourtant, l'État ne cesse de réduire ses aides, notamment par la baisse de la dotation globale de fonctionnement.

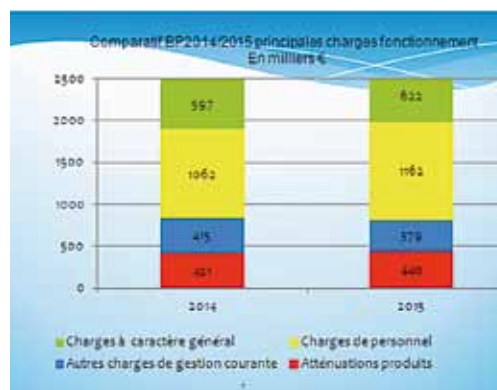
Sur la période 2013-2017 la dotation de l'État baisse de plus de 200 000 €.

Cette baisse des dotations qui contraint notre budget de fonctionnement est accentuée par une hausse des charges de fonctionnement de 12 % en 2015.

**Malgré notre gestion rigoureuse**, nous subissons là encore des décisions de l'État : la revalorisation des salaires des agents de catégories C, l'organisation du recensement, l'organisation de deux élections, l'augmentation des taux de cotisations, la réforme des rythmes scolaires...

C'est donc par une maîtrise de nos dépenses, en faisant tous, l'effort nécessaire : Mairie, agents, associations..., que nous parviendrons à maintenir un niveau d'investissement propice au développement de la commune.

Pour 2015, le niveau d'investissement reste important. Des travaux seront réalisés, notamment l'accessibilité des bâtiments administratifs pour les Personnes à Mobilité Réduite et la construction d'un nouveau bâtiment regroupant les bureaux de la Police Municipale et un local associatif.



# Sport & jeunesse

## Conseil des jeunes

Le conseil des jeunes s'est réuni le samedi 25 avril 2015.

À l'ordre du jour : suite de l'étude des projets

- **Projet cinéma** : des renseignements ont été pris concernant les prix de location de DVD. Une question se pose : Peut-on faire des projections publiques ? Quels sont les droits de diffusions ? Informations à fournir pour la prochaine réunion. La même initiative a été lancée à Cavalaire il y a quelques années et a débouché sur la création d'un cinéma ; Hugo mène les investigations.

- **Projet "BMX"** (vélo tout terrain) : à suivre...

- **Projet "cantine"** : le questionnaire est rédigé. L'enquête est menée auprès des élèves le 19 mai, puis auprès des parents et du personnel de restauration. Les jeunes en feront le bilan et rencontrerons les représentants de la société de restauration.

**Prochaine réunion** du conseil des jeunes le samedi 27 juin 2015.

# Urbanisme - Travaux & Voirie

## Déviation RD 558 du village

Les travaux pour réaliser cette déviation étaient programmés dans le contrat de territoire 2013/2015 signé par le Préfet, le Président du Conseil Général et les douze maires du territoire. Ce projet ne verra pas le jour en 2015, ni en 2016. La traversée du village par un flux important de véhicules et plus particulièrement par des poids lourds, dont certains transportant des matières dangereuses pose un problème de sécurité pour nous tous. La route départementale 558 reliant le village au carrefour des Mayons est étroite et nécessite souvent des manœuvres lorsque deux camions se croisent.

Des accidents spectaculaires de camions ont lieu trop souvent et les GPS indiquent l'accès au golfe de Saint Tropez par la traversée de La Garde-Freinet.

Les élus vont solliciter à nouveau le Conseil Départemental afin d'avoir un calendrier précis concernant le contournement de notre village.



## ➤ **PLU : réunion publique 16 avril**

Première étape pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme), la présentation du Diagnostic.

Le 16 avril à la Garde Freinet, se sont tenues deux réunions de présentation du Diagnostic préparées par le cabinet Citadia dans le cadre de son mandat, l'une devant les PPA (Personnes Publiques Associées) : Direction des Territoires et de la Mer, Chambres d'Agriculture et de Commerce, représentants de la Communauté de Communes, représentant des Pompiers, Chambre des Métiers et de l'Artisanat (...), l'autre devant le public gardois à la salle des fêtes.

Une quarantaine de personnes a pu ainsi suivre l'exposé des contraintes (SCoT, PIG, Natura 2000, PPRIF ...),



et des enjeux du PLU pour notre Commune, en particulier la fin du POS à compter du 31 mars 2017 et la définition des nouvelles zones Urbanisables et des zones Naturelles (ZNIEFF), avec la fin des zones à habitat diffus (NB) de notre actuel POS.

À la suite de cette réunion et pour tenir compte des remarques effectuées, Citadia prépare une version révisée de ce diagnostic qui devrait être consultable à partir du mois de juin.

Cette version révisée sera mise sur le site internet de la Garde Freinet dès que possible, et une version papier sera consultable à la Mairie.

Dès aujourd'hui un registre permettant de noter les questions et remarques de chacun est disponible en Mairie. Début juin, la Mairie organisera une réunion avec les présidents de toutes les associations de quartier pour commencer la réflexion et la concertation sur l'élaboration du document essentiel du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Pour continuer d'assurer une bonne concertation, une nouvelle réunion publique sera organisée dès qu'un projet suffisamment élaboré du PADD aura été préparé. D'ici là et tant que le PLU n'aura pas été entièrement approuvé, rappelons-nous que le POS est toujours en vigueur!

## ➤ **Travaux de l'Église de La Mourre**

En tout début d'année d'importants travaux ont été réalisés à l'Église de La Mourre. La charpente et la couverture ont été entièrement refaites à neuf, ainsi que des travaux de rénovation sur les façades. Ces travaux ont permis d'améliorer et d'assainir notre belle église pour de très longues années.



## ➤ **Révision du SCOT : comment voyez-vous notre territoire en 2035 ?**

### **Quel sera notre cadre de vie en 2035 ?**

C'est la question que se posent les élus de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez en lançant la révision du Schéma de Cohérence Territoriale, plus connu sous son acronyme SCOT.

Habitat, déplacements, développement urbain, économie, environnement... Le SCOT aborde toutes les questions du quotidien des habitants du Golfe pour les vingt prochaines années.

Le processus de création ou de révision d'un SCOT est long puisqu'il s'agit de construire politiquement un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie tout en garantissant la concertation entre les élus, les habitants, les acteurs économiques, les pouvoirs publics.

Tous pourront s'exprimer dans les ateliers thématiques, les réunions publiques, les séances de travail qui seront organisées sur tout le territoire du Golfe de Saint-Tropez, mais aussi en apportant sa contribution sur le site internet de la Communauté et ce durant toute l'élaboration du SCOT, entre le printemps 2015 et fin 2017. La Communauté de Communes vous informera régulièrement du déroulement de la procédure afin de vous permettre de participer activement !

### **Pourquoi lancer maintenant la révision du SCOT ?**

Depuis son approbation en 2006, le paysage réglementaire a profondément évolué, en premier lieu avec la loi dite Grenelle II, du 12 juillet 2010, qui modifie en profondeur le contenu et les objectifs des SCOT.

De plus, même si le SCOT approuvé en 2006 intègre l'importance du littoral, il ne suffisait pas à prendre en compte tous les enjeux naturels et socio-économiques de cet espace. Forts de ce constat, les élus de la Communauté de communes ont décidé de poursuivre le travail spécifique sur les espaces littoraux et maritimes, lancé en 2010 (le Schéma de Mise en Valeur de la Mer), pour l'intégrer au SCOT.

La démarche de révision vise donc à :

- adapter le SCOT actuel à certains enjeux nouveaux du Golfe de Saint-Tropez,
- lui adjoindre un volet littoral et maritime,
- le mettre en conformité avec le nouveau cadre législatif et réglementaire.

### **Une exposition pour mieux comprendre la démarche**

La semaine du 7 septembre, une exposition itinérante sera présentée à la mairie de La Garde-Freinet pour expliquer la démarche et les enjeux du SCOT. La Communauté de communes y tiendra des permanences pour répondre à toutes vos questions.

## Fort Freinet

### La deuxième et dernière étape des travaux de valorisation et de consolidation

Doit-on rappeler aux Gardois que le village médiéval du Fort-Freinet, joyau touristique de la commune fut en 1923, le premier site naturel du département du Var classé parmi les "sites et monuments naturels de caractère artistique".

L'intérêt de le sauvegarder et de le valoriser est de première importance. L'opération de consolidation des ruines qui vient de s'achever a permis au public toujours plus nombreux, de le visiter avec une meilleure compréhension des vestiges rendus plus visibles.

Dans une seconde phase de travaux, la commune souhaite procéder à l'amélioration générale des accès et procurer une information claire au public. La commune lance un appel aux

dons pour finaliser cet important projet à travers la Fondation du Patrimoine qui vise à promouvoir la sauvegarde du patrimoine des régions. Ces dons bénéficient d'une économie d'impôt pour l'année en cours.

Faites votre don en ligne  
sur notre site internet sécurisé :  
[www.fondation-patrimoine.org/31434](http://www.fondation-patrimoine.org/31434)  
ou  
flasher ce QR code ci-contre



## Dynamisation du foncier pour la mise en valeur des châtaigneraies

La châtaigneraie est un verger qui occupe une surface importante sur la commune. Cette richesse est aujourd'hui menacée par un abandon de la plupart des parcelles et un vieillissement des arbres qui augmente leur sensibilité aux maladies.

La commune souhaite préserver ses espaces agricoles. Des politiques publiques d'aides ont été mises en place. Pour bénéficier des aides, des soutiens techniques et des appuis financiers peuvent être trouvés auprès de l'ASL de la Subéraise Varoise et du Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var.

La commune avec l'aide de nombreux partenaires dont la Communauté de communes, la SAFER (Société d'Aménagement Foncier de l'Espace Rural) ou le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) lance une opération de remise en valeur des vergers de châtaigniers.

Le projet va se décomposer en plusieurs phases :

- Identification des principales zones occupées par le châtaignier et possédant un potentiel de remise en valeur
- Identification des agriculteurs producteurs de châtaignes qui souhaitent augmenter leurs surfaces de production
- Analyse de la propriété foncière et incitation des propriétaires à la mise (ou remise) en valeur, soit en direct, soit en mettant à la disposition d'agriculteurs, leurs parcelles
- En parallèle, la commune mènera quelques actions sur les châtaigneraies communales, y compris des actions de gestion forestières à vocation de production de bois.

Pour plus d'informations contacter Jacques Brun, Pôle Développement économique, [jbrun@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:jbrun@cc-golfedesainttropez.fr)

## Tourisme

### La Garde-Freinet : une des 544 "stations vertes" de France

#### Nouvelle charte, nouveaux critères

Une Station Verte est une commune en espace rural, à la montagne, littorale ou rétro-littorale, engagée dans l'écotourisme. Elle propose une organisation et une animation touristique et de loisirs basées sur la nature, le patrimoine, les activités douces.

L'obtention ou le maintien de ce label nécessite le déploiement de l'ensemble des engagements proposées dans la nouvelle charte de qualité :

- Des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable à vivre et à découvrir
- Un service de conseil et d'information touristique engagé dans une démarche de qualité
- Un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année ou en cohérence avec la fréquentation touristique

- Des commerces de proximité et des services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs
- Une offre de loisirs autour des activités de pleine nature, un programme d'animations et de festivités, une organisation performante pour coordonner et animer la station et une offre à destination des familles
- Une accessibilité tarifaire pour favoriser l'accès à tous
- Un engagement dans la démarche écotourisme Station Verte

Faisons tous en sorte de garder ce label et de mettre en avant l'écotourisme !



# La vie au quotidien

## Collecte des encombrants : un service gratuit à domicile

La collecte des encombrants est un service gratuit, sur simple appel téléphonique, mis à disposition par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, qui contribue à l'effort d'embellissement de la ville et vise à éradiquer les dépôts sauvages qui ont malheureusement tendance à se multiplier.

Pour rappel, il est formellement interdit de déposer, sous peine d'amende, un encombrant sur un point de regroupement de déchets ménagers ou sur la voie publique en dehors de la collecte organisée. Ces dépôts sauvages sont une charge de travail conséquente et inutile pour les services techniques de la commune au détriment d'autres tâches.

### Comment s'inscrire ?

Inscription téléphonique obligatoire. À préciser : vos coordonnées, la nature, la quantité des encombrants à enlever (1 m<sup>3</sup> par foyer et par enlèvement autorisé). Un document d'informations est disponible à l'accueil de la Mairie.

### Quand et comment sortir les encombrants et jours de collecte ?

Avril à Octobre : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi - Novembre à Mars : 2<sup>e</sup> mardi

Les encombrants doivent être impérativement déposés la veille au soir du jour de la collecte, en bordure de voie publique au plus proche du domicile, après inscription. Ils doivent être présentés et conditionnés de manière à faciliter les opérations de chargement et de manipulation sans danger pour le personnel.

Matériaux-objets acceptés : déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE)\*, ferraille, bois, gros cartons, matelas, sommiers, meubles.

### Du tri même chez les encombrants

La ferraille, les cartons, les machines à laver, peuvent avoir une seconde vie. Ils seront récupérés par des filières industrielles qui les recycleront. De mars à septembre, 50 % du flux collecté a été valorisé, soit environ 5 tonnes en 6 mois qui ne seront pas enfouies. Alors TRIONS !

La déchetterie, autre espace TRI, à proximité, est à votre disposition. Toute l'année, le lundi, mercredi et samedi de 7h30 à 12h00.

N'hésitez plus, ALLO ENCOMBRANTS est à votre service, téléphonez au : 04 94 96 06 68

\*DEEE : reprise « un pour un », la solution idéale ! Vous achetez un appareil neuf, votre vendeur a l'obligation de reprendre l'ancien (avec emballage).

## Gouter pour des aînés

Les grands-parents mis à l'honneur, le mercredi 18 mars lors d'un goûter organisé par le CCAS de la Garde-Freinet à la salle des fêtes avec la participation des enfants du centre de loisirs. Ambiance musicale, jeux et dégustation de gâteaux. Ce bel après-midi de fête intergénérationnel a permis de rompre la solitude des aînés



## Nouveaux commerces & associations



- **ESPACE FLORENCE :**  
Galerie d'Art  
Rue Saint Jacques



- **LE KIOSK :**  
Restaurant  
Place du Marché

## Gestes et conduites à tenir en cas de feu

N'oubliez-pas d'informer vos locataires ou autres occupants sur les risques d'incendie.

### Avant la saison :

- Je débroussaillai et je maintiens débroussaillé autour de chez moi  
*I keep the outside of my house clear of any brushwood*
- J'éclaircis les arbres, j'élague les branches basses et je maintiens les feuillages des arbres à plus de 3 m de la maison  
*I thin out the trees, I prune the low branches and I maintain the foliage of the trees 3 m away from the house*
- Je nettoie ma toiture et mes gouttières  
*I clean my roof and gutters*



### En cas de feu :

- Je vois de la fumée venir vers ma maison et je sens l'odeur du feu ;  
*I see smoke and smell fire;*
- Je gare mon véhicule contre les façades opposées à la direction du vent ;  
*I park my car near the facades opposite to the wind direction;*
- J'ouvre le portail de ma maison pour faciliter l'accès des secours ;  
*I open the gate of my house to allow the access of the firebrigade;*
- Je rentre les tuyaux d'arrosage et ma motopompe. Ils me serviront à éteindre les petits foyers après le passage du feu ;  
*I keep the water hoses and my motor driven pump inside. They will be useful to put out the little seats of fire after the fire has passed by;*
- Je ferme les portes et les volets ;  
*I close the doors and the shutters.*
- Sauf ordre d'évacuation, je ne quitte pas ma maison construite en maçonnerie, j'y suis en sécurité je m'y enferme  
*Except if told to evacuate, I do not leave my house where I am safe*
- Je ne pars jamais sur les routes!  
*I stay locked in it!*

# Animations

## ➤ Quelques animations de printemps

### > La chasse aux œufs



Plus d'une cinquantaine d'enfants a participé le lundi de Pâques à la traditionnelle course aux œufs proposée par le service animation de la commune. Six cents sachets confectionnés par quelques élus et bénévoles avaient été éparpillés dans la zone piétonne. Partagés en deux groupes

(les petits et les plus grands) tous se sont faits un grand plaisir de découvrir ces friandises sous les yeux ravis des parents. Une belle animation qui, l'espace de quelques heures a égayé la rue Saint-Jacques très ensoleillée.

### > Bravade

Les 2 et 3 mai derniers, Monsieur Gérald Codou a une fois de plus organisé à la perfection cette fête votive traditionnelle.

Cette trente-deuxième Bravade fut une réussite. Je remercie chaleureusement tous les participants, les bravadeurs, les tambourinaires et fifres, les danseurs et chanteurs de l'Escandihado, toutes les personnes habillées dans de magnifiques costumes provençaux. Merci également à l'atelier de couture dirigé par Marie-Jose Coudou.

Monsieur le Maire



### > Grande Lessive avec les œuvres du groupe scolaire Les Trois Sources

Le mistral avait fait une pause, jour de la "Grande Lessive" et du défilé des enfants du groupe scolaire "Les Trois Sources". "Portraits des enfants du monde" était le thème retenu. C'est sous leurs œuvres que les 150 élèves encadrés par leurs enseignants et accompagnés de nombreux parents ont fait le parcours. 500 pinces à linge et une longueur impressionnante de ficelle a été nécessaire aux artistes de l'ASSAGA, partenaires du projet pour accrocher les travaux d'enfants dans la rue principale et sur la place du Vieux Marché. Un grand bravo à tous, petits et grands, pour cette "Bugade" (lessive en provençal) riche en créativité.



## État civil

### CEUX QUI SONT NÉS

MASSE Émie	16/01/2015
LEPELTIER Louna	20/01/2015
SAIDI Noham	03/02/2015
MAGNIN Souad	24/02/2015
SAKET Nasser	25/02/2015
LOUET Méliissa	01/03/2015
DEMARCUS César	24/03/2015
WAXIN Noa	06/04/2015
TORRES Lola	17/04/2015

### CEUX QUI SE SONT UNIS

SEDES Yannick et CARLIER Priscillia	21/02/2015
-------------------------------------	------------

### CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

PLAI Alix	29/01/2015
ALPHEN Corinne	25/01/2015
VAN DER STEGEN Josephine	05/02/2015
DURBANO Virgile	12/02/2015
ASCENSIO Francis	13/02/2015
BRACCO Paulette	24/03/2015
SANGUINETTI Magali	10/04/2015
ARNAUD Marcel	07/04/2015
VAN DER MARK Nicolaas	20/04/2015

### > Foyer Rural

Il aura fallu encore cette année deux représentations pour accueillir tout le public venu voir le nouveau spectacle du Foyer Rural. Au programme : cabaret, chants, sketches, danses ...

Baucoup de rires et d'ovations ont récompensé cette belle troupe d'amateurs du village.



# Animations (suite)

## > Descente aux Flambeaux

Le 28 mars dernier, de nombreux villageois s'étaient réunis pour participer à la descente aux flambeaux et illuminés ainsi le parcours menant à la Croix. De retour sur la Place Vieille, crêpes et boissons chaudes les attendaient, douceurs bien méritées. Belle initiative des organisateurs : l'Étoile Sportive des Maures bénévolement assisté par l'association des Randonneurs.



## > Les Harleys (8 mai)



## > Fête de l'Europe

Pour la seconde année consécutive La Garde-Freinet a réuni les Européens du village autour du verre de l'amitié. Les participants ont réalisé des plats typiques de leur pays qu'ils ont partagé avec les autres convives. C'est une belle occasion de rencontres et d'échanges.



# L'Agenda des animations

## Juin

- 5 juin** Balade "Rendez-vous aux jardins" : Le conservatoire de figuiers de Miremer, gratuit (Conservatoire)
- 5 / 26 juin** Exposition Anne-France FRERE, Chapelle Saint Jean Vernissage le 6 juin
- 7 juin** Tournoi de Scrabble, Salle des Fêtes  
Mêlée Tournante, Amicale Bouliste  
Marché artisanal, Place de la Mairie
- 12 juin** Nuitée Bouliste Amicale Bouliste
- 19 juin** Nuitée Bouliste Randonneurs
- 20 juin** Course de garçons de café
- 21 juin** Fête de la Musique organisée avec le Conservatoire  
Rostropovitch-Landowski  
Fête de la musique avec tous les départements musicaux du Conservatoire  
2x2 Pétanque Domaines de Vin
- 26 juin** Nuitée Bouliste Foyer Rural
- 27 juin / 17 juillet** Exposition Paul Jacob HIANS, Chapelle Saint Jean Vernissage le 27 juin
- 27 juin** Tournoi de foot, Stade  
Vide grenier, Place Neuve
- 28 juin** Challenge des commerçants 2x2 Pétanque fédéral

## Juillet

- 3 juillet** Nuitée Bouliste Diane Fraxinoise
- 4 juillet** Challenge Bertrand 2x2 Jeu Provençal Fédéral
- 5 juillet** 1/2 Finale et Finale Bertrand, Place Neuve
- 6 / 10 juillet** Stage Sakart'istik, Ensemble Voix et Cordes, clôturé par un concert des Stagiaires **le 10 juillet** (le 6/07 concert voix/violoncelle)  
Concert Jazz "Angel City Players", Place de la Mairie
- 8 juillet**
- 10 juillet** Nuitée Bouliste amicale Personnel Communal
- 11 juillet** Polenta des italiens, comité de jumelage, Place de la Mairie
- 13 juillet** Bal organisé par le comité des fêtes, Place de la Mairie, Anchoïade
- 14 juillet** Fête républicaine, Place de la Mairie
- 16 juillet** Spectacle de clowns "Les Jim's", Parking du Stade  
Défilé de mode et de voitures anciennes, Zone piétonne
- 17 juillet** Nuitée Bouliste ESM Foot
- 18 juillet** Marché des producteurs locaux du Massif des Maures, Place de la Mairie

- 18 / 31 juillet** Exposition Julie SEYDOUX, Salome PIATYSZEK, Eva NOTHOMB, Nina MALLER, Lea FALGUERE, Chapelle Saint Jean Vernissage le 18 juillet
- 19 juillet** Modélisme (bateaux), Esplanade  
Soupe au pistou, Place de la Mairie
- 24 juillet** Concert "la Cafetera Roja" avec en première partie "Divine K", Place de la Mairie
- 25 juillet** Cirque Alexia, parking des Teilles  
Fête Equestre organisé par le Foyer Rural  
Nuitée Bouliste Cercle des Travailleurs
- 26 juillet** Challenge Sanchez 2x2 Pétanque
- 31 juillet / 3 août** Fête du village
- 31 juillet** Nuitée Bouliste Comité des Fêtes

## Août

- 1 / 14 août** Expo Bernard DURBANO, Chapelle Saint Jean Vernissage 1<sup>er</sup> août  
Fête du village
- Jusqu'au 3 août**
- 1<sup>er</sup> août** Nuit blanche des commerçants  
Fête locale 3x3 Jeu Provençal, Amicale Bouliste  
Fête locale 3x3 Pétanque, Amicale Bouliste  
Fête locale 3x3 Pétanque mixte (2H +1F), Amicale Bouliste  
Nuitée Bouliste Fête de La Mourre, Comité La Mourre  
Fête du hameau de la Mourre
- 8 août** Marché des producteurs locaux du massif des Maures, Place de la Mairie
- 8 / 9 août** Fête de la Mourre
- 9 août** Marché artisanal, Place de la Mairie
- 10 août** Fête de la Mourre
- 11 août** Spectacle de clowns "Les Jim's", Parking du Stade
- 14 août** Nuitée Bouliste AFCA Ass. Commerçants
- 15 août** Vide grenier, Place de la Mairie
- 15 / 28 août** Exposition Isabella STAINO, Chapelle Saint Jean Vernissage le 15 août  
Kermesse paroissiale, Place de la Mairie  
Soirées théâtre, Place de la Mairie (Troupes Carpe Diem et le Gradin des filles)  
Mêlée Tournante Pétanque, Amicale Bouliste
- 23 août / sept.** Cirque Alexia, Pré des Teilles
- 26/27 août** Exposition Michka ANCEAU, Chapelle Saint Jean Vernissage le 29 août
- 29 août / 18 sept.** Challenge du Freinet, Tête à Tête Jeu Provençal, Amicale Bouliste

Plus de détails et les heures sur [www.la-garde-freinet-tourisme.fr](http://www.la-garde-freinet-tourisme.fr)